



nous protéger - vous protéger - me protéger

Dispositions sanitaires à respecter dans le contexte des formations d'adultes

Valable à partir du 6 décembre 2021



Les gestes barrière

Les gestes barrière sont un moyen simple et efficace pour éviter la propagation du coronavirus.

-  Appliquer les principes de la **distanciation sociale** (« social distancing ») c'est-à-dire respecter une distance d'au moins **deux mètres** entre deux personnes.
-  Le port d'un **masque**, ou de tout autre dispositif permettant de recouvrir efficacement le nez et la bouche, est **obligatoire**, pendant **toutes les formations et tous les déplacements dans l'enceinte**.
-  **Se désinfecter régulièrement les mains** ou se laver les mains à l'eau et au savon.
-  **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir et ne pas cracher.**
-  **Utiliser des mouchoirs à usage unique** et les jeter dans une poubelle.
-  **Saluer sans se serrer la main**, éviter de se toucher.
-  **Éviter autant que possible de se toucher le visage** avec ses mains.
- Ne pas partager** le matériel ou l'équipement.

L'hygiène sur le site



Aérer régulièrement toutes les pièces et tous les locaux.

La salle de formation est à aérer **entre les cours** et au moins **toutes les trente minutes** au cours d'une leçon.



Les salles et locaux sont nettoyés et désinfectés régulièrement.

- Désinfecter les pupitres, les chaises et les surfaces lisses des salles de formation après chaque cours.
- Nettoyer les installations sanitaires toutes les deux heures.
- Désinfecter toutes les deux heures les surfaces fréquemment touchées (commandes d'ascenseurs, mains-courantes, bureaux, tables, poignées de porte, téléphones, accessoires informatiques).
- Nettoyer les bureaux au moins une fois au courant de la journée avec un produit d'entretien habituel.

Régulation des flux de circulation

- Le **port du masque est obligatoire** lors des déplacements ainsi que pendant les heures de formation.
- Pour **éviter au maximum les croisements des personnes** sur le site, des panneaux de signalisation, des marquages au sol, des cônes de délimitation et/ou de bandes de signalisation indiquent comment circuler.
- Les **portes des salles de formation restent ouvertes.**
- Les apprenants ont une **place fixe** dans leur salle de formation et ne sont pas autorisés à se rendre dans d'autres salles.
- Les **présences des apprenants** sont scrupuleusement documentées.
- La circulation de **personnes accompagnantes** dans l'enceinte des établissements n'est pas permise.
- Il n'est **pas** permis de prendre **des repas sur le site**. Seulement les snacks emballés ou des boissons apportées en bouteille respectivement en bouteille thermos peuvent être consommés en salle de formation en étant assis à sa place. Le partage de snacks ou boissons n'est pas autorisé.



Personnes malades :

- Toute personne malade doit rester à domicile.
- Toute personne atteinte des symptômes de maladie au courant d'une formation quitte immédiatement le lieu de formation.

Les consignes d'hygiène et de sécurité sont affichées publiquement et régulièrement rappelées.